

à suivre. Un air épais, nébuleux et froid retardait notre marche; l'eau transformée en glace provoquait la chute du guide et des cavaliers; la terre, couverte de neige, nous refusait son usage. Voyager dans ces conditions semble impossible. Aussi ce fut par une véritable protection divine, comme nous le reconnûmes tous, que nous pûmes arriver enfin à dix heures du soir, et sans connaître aucun chemin, au bourg de *Longer et*¹, situé à deux milles de Ghâtillon, où il nous fut possible de nous remettre de nos fatigues, à l'auberge de la *Croix-Bouge*. Le lendemain, quand le jour fut levé, nous pûmes contempler les vallées et les précipices qui avoisinent cette localité, et que nous n'avions évités que grâce à Dieu.

De Longeret, il nous restait à faire un quart de mille pour arriver au *Fort de la Cluse*². César parle de la manière suivante de ce lieu, au livre premier de ses Commentaires : « *Les Helvétiens n'avaient que deux chemins pour sortir de leur pays; l'un par les terres des Séquanais, entre le Jura et le Rhône; c'était un défilé étroit et difficile, où un chariot pouvait à peine passer. Il était dominé par une haute montagne, et une faible troupe suffirait pour enfermer le passage*⁶. »

Ce défilé, dit Rhellicanus, dans ses observations sur les Com-

¹ *Longeray*, hameau dépendant de la commune de Léaz. La route nationale actuelle traverse encore ce bourg qui est situé sous le Fort de l'Écluse.

² Le *Fort de Vécluse* est situé sur le territoire de la commune de Léaz. A l'origine, cette forteresse consista seulement dans une petite construction militaire, que fit élever Amédée II, seigneur de Gex, vers l'année 1225 et qui fut bientôt transformée en maison forte, puis en château. Guillaume de Joinville, seigneur de Gex, le céda en 1293, au comte Amédée de Savoie, moyennant 2,100 livres viennoises. Tombé, en 1385, au pouvoir de Jean de Chàlon, seigneur d'Arlay, partisan du dauphin de Viennois, ce château fut livré à prix d'argent, en 1325, à Édouard de Savoie, par le commandant de place, qui fut pendu pour sa félonie. En 1536, il est pris par les Bernois qui le gardent jusqu'au traité de Lausanne (1564). Ces derniers le reprennent, le 21 avril 1580; mais, dès le 1^{er} mai suivant, il retombe au pouvoir du duc de Savoie, qui le céda à la France, par le traité de 1601. Depuis cette époque, le Fort de l'Écluse a subi une complète transformation. L'ancien système de défense avait été déjà complètement modifié en 1720, quand des travaux plus importants y furent exécutés de nouveau de 1820 à 1828. Enfin, en 1834, fut commencée la construction du fort d'en haut, qui en fait une place inexpugnable. Ce fort est relié à celui d'en bas par une galerie souterraine de 1188 degrés. (V. Guigue, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*. V. Fort l'Écluse).

⁸ César, *Commentaires delà guerre des Gaules*, I, 6.